

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-04-32
Séance du 16 avril 2025

Objet : Demande de subvention auprès de l'ADEME pour le projet de géothermie de la piscine Guy Coutel

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	7	3

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 08 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C. BAUME, Justine **ROUQUAIROL** procuration à J C. REY, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. FOND-THURIAL, Laurence **SALINAS-MARTINEZ** procuration à F. SERVOL, Carine **BOISSEL** procuration à C. MUCCIO, Michel **SELLENS** procuration à M. COUSTON, Marilynne **FOURNIER** procuration à C. ROUX

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Pascale **BORDES**, Vincent **THIERRY**

Secrétaire de séance : Jennifer OBID

Objet : Demande de subvention auprès de l'ADEME pour le projet de géothermie de la piscine Guy Coutel

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu La Loi n° 2014 – 173 du 21 Février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le décret n°2023-1312 du 28 décembre 2023 modifiant le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

Vu la délibération n°2020-12-076 relative à l'opération de revitalisation territoriale de Bagnols-sur-Cèze ;

Considérant la nécessité de rechercher des sources de financement dans le cadre du projet de mise en œuvre d'un système de géothermie permettant la production d'énergie nécessaire pour la piscine Guy Coutel, faisant elle-même l'objet d'un projet de couverture pour le moyen bassin et de réhabilitation des vestiaires ;

Considérant que cette approche de sobriété énergétique, encadrée par des critères de performance, permet de solliciter un financement de l'ADEME ;

Considérant que le projet est estimé à 282 000 € HT soit 338 400 € TTC et que le montant de la subvention sollicitée est de 181 000€ soit 64 % du montant HT des travaux ;

Considérant que cette question a été présentée à la commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 02 avril 2025 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le plan de financement du projet suivant :

Géothermie de la piscine Guy-Coutel			
Plan de financement (en euros HT) du projet sollicitant une subvention auprès de l'ADEME			
Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	258 000 €	ADEME	181 000 €
Maîtrise d'œuvre	24 000 €	Autofinancement	101 000 €
Total dépenses	282 000 €	Total recettes	282 000 €

- de conduire l'ensemble des opérations nécessaires à la mise en œuvre à cette opération,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous documents et actes nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



ID : 030-213000284-20250416-2025_04_32-DE